

# Informations importantes pour la finale vaudoise du 17 juin 2017 à La Sarraz

Après chaque qualification (Roche et St-Prex) vous trouverez dans l'enveloppe de société la liste des qualifiés.

Attention, c'est la dernière année que nous imprimons les résultats, à l'avenir vous les trouverez sur le site. [www.acvg.ch](http://www.acvg.ch)

Le délai pour confirmer leurs participations est au **2 juin** 2017. (inscription tardive avec amende jusqu'au 7 juin). Passé ce délai aucune confirmation d'inscription ne sera retenue.

Chaque société peut repêcher 5 athlètes qu'ils aient fait ou non une journée de qualification. Ceci va des écoliers (ères) C au cadets (tes) A.

Pour les catégories 18-19 ans et 20 ans et plus, il n'y a pas de quota d'inscription.

Attention : toutes ces inscriptions sont à envoyer à :

Mariette Petermann

Le coin 2

1352 Agiez

[Mariette.petermann@acvg.ch](mailto:Mariette.petermann@acvg.ch)

024 441 45 67 / 079 646 99 15